

## Appel d'une décision en vertu du Régime de pensions du Canada ou de la Loi sur l'assurance-emploi

Veuillez lire les instructions au verso avant de compléter ce formulaire.

Identification de l'appelant			
Indiquez si vous êtes : <input type="checkbox"/> Employeur / Payeur <input type="checkbox"/> Travailleur			
Nom de famille de l'appelant et prénom / Nom de l'entreprise (en lettres moulées)			Adresse postale
Numéro d'assurance sociale (NAS) ou Numéro d'entreprise (NE)	Téléphone	Télécopieur	
Veuillez cocher la/les case(s) qui s'appliquent <input type="checkbox"/> J'ai aussi déposé un/des appel(s) ou opposition(s) à :			
<input type="checkbox"/> une cotisation en vertu du RPC ou à l'AE pour cette même période / relation d'emploi – <b>employeurs seulement</b> (formulaire CPT101) <input type="checkbox"/> un avis de cotisation / détermination en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu pour cette même question/année (formulaire T400A) <input type="checkbox"/> un avis d'opposition TPS/TVH (formulaire GST159)			
Renseignements concernant la décision (Veuillez joindre une copie de la lettre de décision à ce formulaire.)			
Date de la décision	Législation(s) applicable <input type="checkbox"/> Régime de Pensions du Canada (RPC) <input type="checkbox"/> Loi sur l'assurance-emploi (LAE)		
Numéro de référence de la décision	Période(s) sous appel De : _____ À : _____		
Question(s) portée(s) en appel (cochez une ou plusieurs cases)			
<input type="checkbox"/> Si le(s) travailleur(s) est / sont un/des employé(s) ou travailleur(s) indépendant(s)		<input type="checkbox"/> Le nombre d'heures d'emploi assurable	
<input type="checkbox"/> Si le(s) travailleur(s) a / ont un lien de dépendance avec le payeur		<input type="checkbox"/> Le montant de la rémunération assurable	
<input type="checkbox"/> Autre : _____			
Autre partie			
<b>Si vous êtes le travailleur</b> , indiquez le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du payeur. <b>Si vous êtes le payeur</b> , indiquez le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le numéro d'assurance sociale (NAS) du/des travailleur(s) concerné(s) par la/les décision(s). (Joindre une/des feuille(s) additionnelle(s) au besoin.)			
Nom	Adresse	Téléphone	NAS
<b>Veuillez énoncer tous les faits pertinents concernant votre relation de travail et la / les raison(s) de votre appel.</b> Pour plus d'information, voir le verso de ce formulaire. (Joindre une/des feuille(s) additionnelle(s) au besoin.)			
Représentant autorisé (Veuillez compléter cette section si vous désirez autoriser un représentant pour cet appel.)			
Nom du représentant (en lettres moulées)	Adresse	Numéro de téléphone	
Signature de l'appelant ou du représentant autorisée pour une société			
Signature	Nom en lettres moulées / Titre	Date AAAA-MM-JJ	

## Appel d'une décision en vertu du Régime de pensions du Canada ou de la Loi sur l'assurance-emploi

Vous pouvez utiliser ce formulaire si vous voulez en appeler d'une décision en vertu du Régime de pensions du Canada (RPC) ou de l'assurance-emploi (AE). Si vous voulez en appeler d'une cotisation en matière du RPC ou de l'AE, vous pouvez utiliser le formulaire **CPT101**.

Pour présenter une opposition à un avis de cotisation ou de détermination, émis en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, vous pouvez utiliser le formulaire **T400A**.

Il est important que vous fournissiez tous les faits relatifs à votre relation de travail ainsi que les raisons de votre appel. Vous devez inclure tout document servant à appuyer votre position, tels que des contrats, des copies de chèques de paye ou une entente entre actionnaires. Pour plus de renseignements concernant vos droits d'appel et sur le processus d'appel, veuillez consulter la brochure P133, Vos droits d'appel – Assujettissement au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi. Vous pouvez obtenir cette brochure et d'autres publications à [canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications.html](http://canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications.html) ou en composant le **1-800-959-7383**.

Le site Web de l'ARC vous renseigne et vous donne des explications claires concernant le RPC/AE qui vous aideront à rédiger votre appel. Vous y trouverez un bon nombre de publications et une série d'articles d'interprétation sur le RPC et sur l'AE. Pour en savoir plus sur le statut d'emploi, nous vous recommandons de lire la publication RC4110, Employé ou travailleur indépendant? à [canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/rc4110.html](http://canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/rc4110.html)

### Date limite :

Le chef des Appels doit recevoir votre demande d'appel de la décision dans les **90 jours** suivant la date à laquelle vous avez été notifié par la Division des décisions au RPC/AE. Veuillez joindre une copie de la lettre de décision. Vous pouvez le faire de trois façons.

- En ligne : Allez à [canada.ca/mon-dossier-arc](http://canada.ca/mon-dossier-arc) ou [canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc](http://canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc). Si vous êtes un représentant de niveau 2 ou 3, allez à [canada.ca/impot-representants](http://canada.ca/impot-representants). Cliquez sur « Enregistrer un avis de différend officiel (Appel) ». Pour envoyer des documents à l'appui, cliquez sur « Soumettre des documents ».
- Par écrit : Envoyez le formulaire CPT100, Appel d'une décision en vertu du Régime de pensions du Canada ou de la Loi sur l'assurance-emploi, ou une lettre au chef des Appels à l'adresse suivante :

Division des Appels RPC/AE  
Agence du revenu du Canada  
451, rue Talbot  
London ON N6A 5E5

- Par télécopieur: Envoyez vos documents au **1-888-287-7800**.

Assurez-vous de garder le numéro de cas des appels (GB#) que vous recevrez lorsqu'un appel sera envoyé par « Enregistrer mon avis de différend officiel ».

### Changement d'adresse ou de numéro de téléphone :

Si vous déménagez après avoir interjeté appel, veuillez changer votre adresse et numéro de téléphone (avec l'indicatif régional) où vous pouvez être joint durant le jour. Vous pouvez faire ceci :

- en ligne à [canada.ca/mon-dossier-arc](http://canada.ca/mon-dossier-arc), ou
- composez le **1-800-959-7383**

Vous pouvez changer une adresse postale d'entreprise:

- en ligne à [canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc](http://canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc), ou
- composez le **1-800-959-5525**

### Représentant :

Si vous souhaitez autoriser l'ARC à traiter avec une autre personne comme étant votre représentant pour cet appel, veuillez remplir la section « Représentant autorisé » du présent formulaire ou joindre le formulaire CPT139, Régime de pensions du Canada (RPC) ou de l'assurance-emploi (AE) – Demander ou annuler l'autorisation d'un représentant, disponible sur le site Web de l'ARC à [canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/cpt139.html](http://canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/cpt139.html).

### Avis de confidentialité :

Nous recueillons vos renseignements personnels, y compris votre numéro d'assurance sociale, conformément à l'article 237 de la Loi de l'impôt sur le revenu, au paragraphe 27.2(1) du Régime de pensions du Canada (RPC) et à l'article 93 de la Loi sur l'assurance-emploi (LAE), et nous les utilisons afin de déterminer si le RCP et la LAE s'appliquent à vous. Ils peuvent aussi servir à toutes fins liées à l'administration et à l'exécution de ces lois. Nous pouvons également divulguer vos renseignements à Emploi et Développement social Canada et au ministère de la Justice afin de déterminer si le RPC et la LAE s'appliquent à vous. Si vous ne fournissez pas vos renseignements, cela pourrait affecter le résultat de votre appel, ou votre appel pourrait être considéré comme invalide.

Les renseignements personnels sont décrits dans les Appels concernant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur l'assurance-emploi (ARC PPU 130) et sont protégés en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les particuliers ont droit à la protection de leurs renseignements personnels, à leur accès, à leur correction ou à leur mention. Veuillez prendre note que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada sur notre traitement de vos renseignements.